

NeuvillE

ACTUALITÉS

www.neuville-sur-sarthe.fr

N°51 - Septembre 2019



ÉDITO

Véronique CANTIN
Maire

L'été qui s'est prolongé nous réjouit mais l'heure de la rentrée a bel et bien sonné pour la majorité d'entre nous.

Lors de la rentrée scolaire, nous avons pu nous féliciter, comme prévu, de la bonne tenue de nos effectifs avec 225 jeunes écoliers qui ont pris le chemin du groupe scolaire Léonard de Vinci et de l'arrivée de nouveaux enseignants. À tous, nous souhaitons un heureux et enrichissant exercice au sein de notre commune ; à nos jeunes écoliers, une très bonne année scolaire, placée pour chacun sous le signe de la réussite.

Nous comptons désormais 9 classes. C'est une réelle satisfaction et fierté, aussi bien pour l'équipe pédagogique que pour les élus, de pouvoir concrétiser l'ouverture d'une nouvelle classe. Nous sommes très attentifs à accorder à nos élèves les meilleures conditions de travail et d'épanouissement. Il en va des travaux d'entretien et de réparation réalisés tout au long de l'année par nos services techniques mais aussi pendant l'été. Comme prévu nous avons amélioré la qualité acoustique des classes et du restaurant scolaire. Ce fut chose faite pour partie en interne et pour partie en prestation. Les résultats attendus sont déjà au rendez-vous comme le confirment les enseignants et le personnel de restauration.

Pour assurer la sécurité des écoliers qui empruntent les transports scolaires, en particulier au départ de La Trugalle, l'arrêt de car a été sécurisé pour les attentes et les traversées. Pour assurer la qualité de nos services périscolaires avec l'accroissement des effectifs, nous avons conforté et complété nos équipes.

La rentrée des associations : lors du rendez-vous, dimanche 8 septembre dernier, nous avons encore une fois mesuré le dynamisme associatif qui contribue à l'attractivité de notre commune. Nous avons partagé l'enthousiasme des bénévoles et les performances des participants avec la remise des Trophées de la vie associative.

Les projets se poursuivent à Neuville, conformément aux engagements budgétaires, avec le chantier de rénovation du chauffage et de l'éclairage l'église et les travaux de restructuration du parking de la deuxième DB. Depuis quelques jours, un nouveau chemin piétonnier permet de rejoindre en toute sécurité le site du Vieux Moulin.

La période estivale nous a permis de formaliser les arbitrages, en commission et au sein du conseil, autour du projet de rénovation/extension de la mairie actuelle et de ses abords. Nous vous donnons donc rendez vous le 16 octobre prochain en présence du cabinet d'architectes Scheubel et Genty pour vous le présenter.

Dans l'attente de vous y retrouver,

À très bientôt
Véronique CANTIN

Flash d'actualités

C'est la rentrée !

Dernière minute !

Après de très longues années sans acter de naissance sur notre commune, Emmy (née le 18/09/2018) a lancé la tendance... Ce Lundi 9 septembre 2019, nous avons eu le plaisir d'enregistrer **une nouvelle naissance sur le territoire de notre commune**. Le petit Nataël a pointé le bout de son nez au domicile de ses parents à Neuville à 9h09... Nous souhaitons à Nataël, à sa grande sœur et à ses parents **beaucoup de bonheur**...



Report des travaux à La Trugalle

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans notre édition du mois de juin **les travaux de réfection de voirie de la traversée de la Trugalle ont été différés**. En effet les premières investigations techniques menées pour l'arrivée de la fibre sur notre commune, et en particulier dans la traversée de La Trugalle, préfigurent la nécessité **de tranchées souterraines**, ce qui risque de mettre à mal le tapis d'enrobé. Devant cette incertitude, nous avons fait le choix avec les services du conseil départemental **de différer ces travaux** à l'année prochaine, en tous les cas dès que nous aurons une visibilité parfaite sur la nature des travaux de génie civil nécessaires à l'arrivée de la fibre. Quelques mois de patience donc que nous apprécierons pour ne pas remettre en cause un investissement conséquent.

Projet mairie : réunion publique

Le chantier de rénovation extension de la mairie et de ses abords va entrer dans **une phase déterminante** avec le dépôt du permis de construire et le lancement des travaux préparatoires. Nous sommes désormais au terme des validations du comité de pilotage et du conseil municipal. Compte tenu de la nature du projet comme **un marqueur fort de l'aménagement de notre bourg** et de l'image de notre village nous avons souhaité organiser une réunion publique au cours de laquelle le maître d'œuvre viendra exposer sa démarche, ses propositions et les choix du conseil municipal. Nous profiterons de cette réunion pour faire un tour d'horizon **des sujets d'actualité** et en particulier vous apporter les informations connues à ce jour en matière **de fibre optique**.



RÉUNION PUBLIQUE

16 octobre 2019 à 20h
à la salle polyvalente
Armand Bourillon.

Information

Changement des horaires de la mairie
Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h - 11h30 (semaines paires)

Le Conseil Municipal s'est réuni les 9 juillet et 10 septembre 2019, extraits...

III SÉANCE DU 9 JUILLET 2019

FINANCES ET URBANISME

Projet hôtel de Ville

Madame le Maire présente les grandes lignes et l'esprit du projet.

Madame le Maire ajoute que le projet présenté en l'état respecte l'enveloppe budgétaire initialement prévue.

Madame le Maire remercie le cabinet Scheubel et Genty pour sa présentation, évoque la programmation d'une réunion publique au début de l'automne.

Validation de l'Appel à Projet Définitif APD :

Répartition des sièges de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les conseils municipaux doivent, avant le 31 août 2019, se prononcer sur le nombre et la répartition des sièges composant le conseil communautaire de Maine Cœur de Sarthe pour la prochaine mandature 2020-2026.

Madame le Maire présente la proposition d'accord local adoptée en bureau communautaire de Maine Cœur de Sarthe le 18 juin dernier et soumise à l'examen des conseils municipaux soit 4 sièges pour Neuville avec un nombre total de 36 conseillers communautaires.

BATIMENTS - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES

Actualités des associations :

Madame le Maire a assisté à 4 assemblées générales d'associations sportives. L'activité des associations sportives reste soutenue et dynamique sur la commune.

III SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2019

FINANCES ET URBANISME

Finances

Notification FSIL

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la notification de subvention au titre du FSIL - Fonds de Soutien à l'Investissement public Local - est arrivée. Le projet « réhabilitation et extension de la mairie et aménagement de l'espace public attenant » est donc soutenu à hauteur de 293 608 €.

Rapport d'activités 2018 de la CDC Maine Cœur de Sarthe

Madame le Maire présente les grandes lignes du rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe ; notamment :

- Les participations diverses assumées par l'intercommunalité ;

- L'organigramme de la structure ;

- La synthèse des dépenses ;

- La synthèse sur les attributions de compensation ;

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal de prendre acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2018 de la communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Information sur DAB

M. Jean FARCY expose quelques informations préliminaires sur la possibilité pour les communes de faire installer un DAB – Distributeur Automatique de Billets – sans passer par une banque. La société BRINKS propose cette prestation, moyennant un loyer mensuel qui serait à charge de la collectivité. M. Jean FARCY se propose de poursuivre sa recherche d'informations pour approfondir le sujet et l'évoquer lors d'un prochain Conseil Municipal.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES ET PERSONNELS

Repas des aînés du 11 novembre.

Le temps de préparation de la salle est fixé au samedi 9 novembre. Les élus ont jusqu'au 11 octobre pour rassembler les réponses des participants et les déposer en mairie.

Actualités sur l'usine de traitement des eaux et...



Vous avez été nombreux à rapporter des odeurs continues et malodorantes provenant de la station d'épuration. En fait il s'avère qu'à la suite d'une modification de fournitures nécessaires au séchage des boues, celui-ci a pris du retard au printemps qui est une période déterminante dans le processus. Malgré les ajustements du délégataire, les odeurs étaient persistantes ; le 1^{er} juillet, l'évacuation des boues a donc été demandée et effectuée dès le lendemain. Il a été convenu dorénavant avec le délégataire un enlèvement systématique des boues lorsque le processus serait défaillant.

Concernant les épandages estivaux, constat est fait que plusieurs questions et remarques sont arrivées à la mairie courant août ; la gêne semblant plus importante que d'habitude. Après vérifications, les procédures ont été respectées ; le contexte météorologique et les contraintes de calendrier participent à expliquer cette période relativement intense d'épandages sur le territoire.



Les réalisations de cet été

Nous avons le plaisir de relater en images les nombreux travaux réalisés cet été qui participent à l'entretien de notre patrimoine et à notre environnement :

- isolation phonique du restaurant scolaire et des classes de maternelles ❶ ;
- terrain de foot : mise en conformité des terrains, pose de nouveaux buts et protection en mousse sur les coffrets électriques et pose d'un portillon à l'entrée du terrain ❷ ;



- peinture de la cage d'escalier des logements au-dessus de la cantine ;



- peinture des volets de la maison des loisirs ❸.



Travaux Église

L'entreprise Delestre spécialiste des édifices culturels procède actuellement à la rénovation du système d'éclairage et de chauffage. En effet le chauffage

au gaz n'était plus aux normes et présentait de nombreuses défaillances ainsi que le système d'éclairage.

Lancement des travaux parking de la 2^{ème} DB

L'entreprise Lochard Beaucé est arrivée sur place pour les travaux de réalisation du chemin piétonnier en direction du site du Vieux Moulin. Ce tracé permettra de rejoindre ce site si prisé en toute sécurité et en dehors de la voie communale.

Elle procédera aussi à la réhabilitation du parking de la 2^{ème} DB. En effet cet endroit qui apporte de réelles opportunités de stationnement, ne correspondait plus aux usages en particulier en hiver et en période pluvieuse où le revêtement était inconfortable. Les matériaux choisis permettront de respecter les normes environnementales et les accès PMR.



En cours

Voiries

Cet été le bassin de rétention de La Frilouse, qui capte les eaux pluviales d'une majeure partie du bourg, a été entièrement nettoyé. Des piègeurs assésentés ont éliminé les blaireaux qui

fragilisaient les bernes. Une cunette en fond de bassin sera réalisée pour favoriser les écoulements. La commission environnement réfléchira à différentes opportunités de gestion durable de cet espace.

Nous restons attentifs à la gestion des hautes tiges sur nos espaces publics qui pourraient présenter des risques. Ainsi nous avons procédé à l'abattage de peupliers au Gouléard et nous allons entamer un important programme d'entretien et de nettoyage des berges de la Sarthe au droit de nos espaces publics à proximité du Vieux Moulin. L'enlèvement des embâcles contribue à éviter les inondations.



Avant nettoyage



Après nettoyage

Une bonne retraite à Jean-Éric DAVOY

Moment d'émotion, vendredi 20 septembre à la salle polyvalente où près de 60 personnes étaient réunies pour accompagner Jean-Éric Davoy et ses premiers moments de retraite après 11 années en qualité de directeur général des services. Ce fut l'occasion de rappeler son parcours professionnel au sein de notre collectivité et les dossiers majeurs dont il a eu la responsabilité. Véronique Cantin a souligné la qualité de son engagement, chacun ayant pu apprécier son énergie, sa curiosité et sa générosité : « Vous avez incarné les valeurs d'exigence et de sincérité que nous partageons pour notre commune et le service public en général ». À son tour Jean-Éric Davoy témoignait combien il avait apprécié cet engagement auprès des élus et de Neuville devenue sa commune !

Des échanges de cadeaux et de souvenirs venaient clôturer cette chaleureuse soirée.



La bienvenue à Caroline DUBOIS



Afin d'assurer le remplacement d'Emeline Blanchard qui a souhaité évoluer vers une autre collectivité, nous accueillons depuis début juillet un nouvel agent d'accueil Caroline Dubois.

Caroline vous recevra donc à la mairie en binôme avec Elodie. Elle a plus particulièrement en charge les services périscolaires, la gestion de la salle polyvalente et du site internet. Titulaire d'une licence professionnelle « Métiers des administrations et des collectivités territoriales » Caroline est particulièrement motivée par sa nouvelle fonction.

Nous lui souhaitons une excellente prise de poste au sein de notre collectivité.

Groupe scolaire



Le mot du Directeur

Une rentrée paisible et un début d'année sous le soleil où les projets pédagogiques se mettent en place progressivement. Les effectifs du groupe scolaire progressent, l'ensemble des neuf classes accueille 225 élèves.

La principale préoccupation des enseignants est d'assurer un enseignement de qualité en continuant des activités qui ont fait leur preuve, mais aussi parfois de motiver les élèves par des projets pédagogiques nouveaux.



Une neuvième classe

Suite à l'augmentation des effectifs globaux de l'école, un neuvième poste d'enseignant a été affecté au groupe scolaire Léonard de Vinci. Le conseil des maîtres, réunion de tous les enseignants, a pu ainsi travailler à la constitution des classes et à la répartition des élèves.

La municipalité a accompagné l'école dans cette « ouverture » en finançant l'achat du mobilier et matériels pédagogiques afin d'offrir aux neuvillois et neuvilloises de très bonnes conditions d'enseignement.



Le socle commun

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le livret scolaire permet de rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation complète et exigeante. La maîtrise du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet (DNB).

Il s'agit d'un programme ambitieux et toutes les classes, de la maternelle à l'élémentaire ont un rôle important dans la progression des apprentissages. L'école ne commence pas au CP. Inscrire son enfant à l'école n'est pas un geste anodin, c'est prendre l'engagement de le mettre dans des conditions optimales d'apprentissage.



L'équipe enseignante, entre stabilité et renouveau

De nouveaux visages complètent cette année une équipe enseignante plutôt stable. M^{me} Harbeby Carole et M^{me} Bonnelye Valérie sont arrivées et ont en charge les classes de PS-MS et CE2-CM1. M. Lebrun Stéphane enseigne également à des PS-MS, M^{me} Delaite Stéphanie à des MS-GS et M^{me} Delaurière Nathalie à des enfants de GS-CP. Arrivée l'an passé, M^{me} Kelma Pascale assure la classe à des CP-CE1, M^{me} Levillain Solenn à des CE1-CE2. M^{me} Loison Céline et M. Gérard-Chevais Sylvain enfin, sont responsables des classes de CM1 et CM2.



L'école, un lieu d'ouverture sur le monde

Toujours au service des apprentissages, les sorties, les spectacles et toutes les activités scolaires sont des moments où l'enfant apprend. Au-delà des apprentissages purement scolaires, l'enfant y développe son autonomie, apprend les responsabilités, le respect et la coopération, l'entraide. Sortir, chanter, danser, jouer, écouter, c'est travailler l'essentiel grâce à des activités motivantes.

L'accès à la musique, le développement de la culture vocale et de l'oreille, les activités théâtrales, la danse, les sorties permettent un épanouissement des enfants qui favorise l'intégration à la collectivité et le développement de compétences et des apprentissages essentiels.



Une bonne année scolaire pour tous

La coopération et la liaison constante entre les parents et les enseignants est primordiale pour la réussite et les progrès des enfants. Le respect de chacun, enfants, parents, enseignants, personnel municipal est une nécessité pour l'apprentissage et le développement de la citoyenneté des élèves.

La municipalité et l'association des parents d'élèves de Neuville (A.P.E.N.) sont des partenaires actifs et des interlocuteurs privilégiés dans la poursuite de cet objectif.

Sylvain GÉRARD-CHEVAIS



»» La fête de la Musique

La chorale des enfants du groupe scolaire orchestrée par Céline Loison et le quatuor Raymond, Mylie, Amélie et Julie ont formidablement animé notre fête de la musique, le tout dans une belle ambiance. Les Neuillois ont une nouvelle fois apprécié ce moment festif. Ils ont poursuivi la soirée en dansant, au pied des terrasses, avec beaucoup d'enthousiasme.



»» Le rendez-vous

La vingtaine d'associations affichait un grand sourire, ce 8 septembre. L'affluence et les inscriptions témoignaient de leur satisfaction. Ces bénévoles offraient une très belle palette d'activités, qui dynamisent toujours notre village.

Remercions les encore une fois pour leur investissement désintéressé.



»» La marche dominicale

C'est sous un soleil généreux qu'une cinquantaine de randonneurs ont parcouru les 9 km empruntant des chemins pédestres de la commune dont le dernier réalisé dans le secteur des Athées. Le groupe Balkan Kafé qui animait, a su faire s'évader les marcheurs vers des univers encore plus lointains, à travers leurs musiques : Tzigane, jazz manouche... Les applaudissements témoignaient la joie des marcheurs.



»» Un feu d'artifice exceptionnel Les 3 jours de Neuville

L'affluence confirme, encore une fois, l'importance de ce spectacle pyrotechnique, offert par la municipalité. Les couleurs projetées dans le ciel neuillois écarquillent les tendres yeux de tous, petits et grands.



»» Le don du sang

Un nouveau succès pour la fin des congés d'été. Le jeudi 29 août dernier ce sont 50 donneurs dont 6 nouveaux qui se sont présentés à la salle polyvalente dans une ambiance conviviale chaque fois renouvelée. Les bénévoles étaient âgés de 18 à 70 ans. Nous souhaitons remercier les jeunes pour leur participation. Nous vous attendons encore plus nombreux en début d'année 2020 puis en août.



Sur vos agendas



Distribution des sacs de collecte ordures ménagères

Notez dès maintenant que votre dotation en sacs pour la collecte des ordures ménagères sera distribuée à la mairie de Neuville-Sur-Sarthe aux jours et horaires suivants :

- Lundi 6 janvier 2020.....9h - 12h
- Mercredi 8 janvier 2020.....9h - 12h
- Vendredi 10 janvier 202015h30 - 19h
- Mercredi 15 janvier 20209h - 12h
- Vendredi 17 janvier 202015h30 - 19h
- Samedi 18 janvier 20209h - 12h

Lors de votre passage, n'oubliez pas de signaler tout changement concernant votre foyer.

Spectacle de fin d'année

Officiellement, prévu le 15 décembre, notre spectacle de fin d'année sera reporté le samedi 21 décembre à 20h30 à l'église.

Vous proposerons une très belle soirée avec le chœur de l'université du Mans, ses 80 musiciens et son pianiste russe (Dimitri Negrimovski). Créé en 1987, le Chœur de l'Université du Mans compte une centaine de choristes composés essentiellement d'étudiants, de personnels de l'Université et d'anciens étudiants.

